

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION – DÉPÔT DIRECT

- Initier le dépôt direct     
  Modifier le dépôt direct     
  Mettre fin au dépôt direct

## Section 1 : Renseignements sur le fournisseur de services

Nom du fournisseur \_\_\_\_\_  
 N° de fournisseur (Numéro de bénéficiaire attribué par Travail sécuritaire NB) \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Ville / Village \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

## Section 2 : Renseignements sur la banque

- Compte de chèques      ou       Compte de dépôt

S'il s'agit d'un compte de chèques, veuillez joindre un chèque préimprimé qui porte la mention « ANNULÉ ».

Renseignements sur l'établissement financier

Nom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

N° de succursale 	N° d'identification de la banque 	Numéro de compte (maximum de 12 caractères) 
----------------------	--------------------------------------	---

## Section 3 : Autorisation (doit être remplie)

Par la présente, j'autorise Travail sécuritaire NB à déposer nos paiements pour les services rendus dans le compte bancaire indiqué ci-dessus par le biais du dépôt direct. J'aviserais Travail sécuritaire NB de tout changement en ce qui a trait aux renseignements bancaires. Je comprends que la présente autorisation demeurera en vigueur jusqu'à ce que les signataires autorisés présentent une demande d'annulation par écrit.

Nom _____	Nom _____
Titre de poste _____	Titre de poste _____
N° de téléphone _____	N° de téléphone _____
Signature _____	Signature _____

Une fois ce formulaire rempli, veuillez le télécopier au 506 738-4099, à l'attention de Valerie Galbraith.

## Service de versements par dépôt direct

### Qu'est-ce que le service de versements par dépôt direct?

Il s'agit d'un service facultatif de paiement électronique selon lequel les paiements sont déposés directement dans un compte bancaire désigné. Travail sécuritaire NB offrira ce service sans frais.

### Qui peut s'inscrire afin de recevoir ce service?

Le service est offert à tout fournisseur de soins de santé et de services qui présente des factures à Travail sécuritaire NB pour des services liés aux réclamations.

### Quels paiements peuvent être effectués par dépôt direct?

Tout paiement aux fournisseurs de soins de santé ou aux fournisseurs de services pour des services liés aux réclamations peut être effectué par dépôt direct.

### Quand mes paiements seront-ils déposés dans mon compte?

Nous traitons actuellement nos paiements le jeudi de chaque semaine. Lorsque les paiements seront transmis à notre banque, cela pourra prendre environ trois jours ouvrables avant qu'ils ne soient déposés dans votre compte.

### Que se passe-t-il si je ne veux pas recevoir mes paiements par dépôt direct?

Il s'agit d'un service complètement facultatif. Si vous préférez recevoir vos paiements par la poste, nous enverrons un chèque à votre adresse postale.

### Comment les paiements par dépôt direct peuvent-ils être effectués?

Les paiements peuvent être déposés dans un compte de chèques, d'épargne ou de dépôt de tout établissement financier canadien.

### Quelles sont les options qui s'appliquent aux versements par dépôt direct?

Il existe trois possibilités :

- les paiements sont répartis entre deux comptes bancaires;
- une partie du paiement doit être acheminée ailleurs;
- une partie du paiement est effectuée par dépôt direct et le reste par chèque.

### Comment serai-je avisé d'un paiement déposé?

Lorsqu'un paiement aura été effectué, Travail sécuritaire NB enverra un avis de dépôt direct au fournisseur de services.

### Comment devrai-je rembourser Travail sécuritaire NB d'une somme versée en trop si une erreur se produit?

Si une erreur ou un paiement en trop se produit, l'organisme devra faire parvenir un chèque à Travail sécuritaire NB pour la somme en question. Il faudra donner toute information pertinente (numéro de réclamation, nom du bénéficiaire, date du service, etc.) afin d'assurer que le montant remboursé est bien affecté.

### Que se passe-t-il si on ne réussit pas à faire le dépôt direct?

Si le compte bancaire est fermé ou le bon numéro de compte n'est pas au dossier, la banque avisera Travail sécuritaire NB que le paiement n'a pas été déposé. Nous communiquerons avec le fournisseur de services, recueillerons les renseignements nécessaires et effectuerons le paiement à nouveau.

### Où puis-je obtenir un formulaire ou de plus amples renseignements?

Un formulaire de dépôt direct accompagne la présente feuille de renseignements. Si vous perdez votre formulaire ou en avez besoin d'un autre, vous pouvez communiquer avec l'un de nos bureaux.

Bureau	Personne-ressource	Numéro de téléphone
Bathurst	Vicky Deveau	506 547-7303
Dieppe	Rose-Marie Thibodeau	506 867-0525
Fredericton / Saint John	Yvette Costello	506 738-4080
Grand-Sault	Jessica Leclerc	506 475-7890
<b>Numéro sans frais pour tous les bureaux : 1 800 222-9775</b>		